

Les femmes condamnent à l'ONU les sanctions unilatérales



Nations Unies, 25 mars (RHC-PL)- Le document final des sessions du forum de la Commission sur la Condition Juridique et Sociale de la Femme , a été présenté aux Nations Unies. Il condamne les mesures unilatérales économiques , commerciales et financières contre des pays souverains, qualifiées d'actions contraires à la Charte de l'ONU et au droit international.

Le texte ne spécifie pas les exécutants ou les victimes mais la majorité des délégués a pris comme exemple le cas du blocus appliqué par les États-Unis contre Cuba depuis plus d'un demi siècle et des sanctions contre l'Iran pour son programme nucléaire à des fins pacifiques.

La Commission de la Condition Juridique et Sociale de la Femme créée en 1946, est le principal organe intergouvernemental dédié exclusivement à impulser l'égalité de genre et un plus grand pouvoir des femmes sur le plan économique, social et politique.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/18454-les-femmes-condamnent-a-lonu-les-sanctions-unilaterales>



Radio Habana Cuba